



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 février 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et onzième session

Point 110 de l'ordre du jour

### Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix

## Fonds pour la consolidation de la paix

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016, au cours de laquelle le Fonds pour la consolidation de la paix a alloué 70,9 millions de dollars des États-Unis à 17 pays. Dans l'ensemble, les programmes ont enregistré de meilleurs résultats cette année, attestant de la pertinence des choix opérés par le Fonds, qui a décidé d'apporter, pendant trois ans, un soutien ciblé à ses partenaires dans les pays en matière de conception, suivi et évaluation des projets, les évaluations ayant été multipliées par cinq et les missions d'appui par six, notamment. Au nombre de ses réalisations et de ses grandes premières, le Fonds a notamment dépassé l'engagement pris à l'échelle de l'Organisation des Nations Unies d'affecter au moins 15 % des ressources aux activités liées à l'autonomisation des femmes, renforcé le rôle unique qu'il joue en matière de financement d'initiatives transfrontières et régionales de consolidation de la paix et mis en place le premier mécanisme de financement de l'ONU spécialement conçu pour appuyer l'application de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité. Mais en dépit de ces réalisations, et malgré les manifestations de soutien d'un grand nombre d'États Membres – 152,5 millions de dollars ont notamment été collectés lors d'une conférence d'annonce de contributions en septembre –, la situation financière du Fonds reste fragile, alors que les besoins d'assistance atteignent un niveau sans précédent. Mon rapport sur la pérennisation de la paix, prévu pour 2017, rendra compte des moyens d'obtenir un financement adéquat et durable pour les activités de consolidation de la paix.



## I. Introduction

1. Établi conformément à la résolution 63/282 de l'Assemblée générale, le présent rapport annuel – septième du genre – couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016, soit la troisième et dernière année du plan d'activité 2014-2016 du Fonds pour la consolidation de la paix. Il sera complété par un rapport financier que publiera le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires le 1<sup>er</sup> mai 2017 au plus tard. On trouvera des renseignements complémentaires sur le site du Fonds ([www.unpbf.org](http://www.unpbf.org)) et des informations détaillées concernant les différents projets mis en œuvre sur le portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (<http://mptf.undp.org>).

## II. Résultats obtenus et enseignements tirés à travers le monde

2. L'année 2016 a été marquée par l'adoption historique, par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, de résolutions similaires [(70/262 (2016) et 2282 (2016)], relatives à l'examen du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies (voir A/69/968-S/2015/490). Ces résolutions, qui sont les plus détaillées et les plus ambitieuses jamais adoptées dans ce domaine, mettent l'accent sur le caractère essentiel de la pérennisation de la paix, qui englobe la nécessité impérieuse de prévenir les conflits et d'intervenir à toutes les phases du cycle des conflits, la nécessité d'éviter les cloisonnements – au Siège comme sur le terrain – et le devoir de garantir l'appropriation et la participation nationales. De ce fait, elles ont d'importantes incidences pour les priorités stratégiques du Fonds. Dans ces résolutions, l'Assemblée et le Conseil ont salué le travail extrêmement utile accompli par le Fonds en tant que fonds de financement commun réactif et flexible jouant un rôle moteur, et sont convenus que les initiatives liées à la consolidation de la paix de l'ONU devaient bénéficier d'un financement adéquat, prévisible et durable.

3. Aux fins d'un réapprovisionnement du Fonds pour la consolidation de la paix, une conférence ministérielle d'annonce de contributions a été organisée en marge de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, en septembre 2016. Cette conférence, coorganisée par les Gouvernements du Kenya, du Mexique, des Pays-Bas, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Somalie, de Sri Lanka et de la Suède, a reçu un fort appui politique de la part de 32 ministres des affaires étrangères, qui ont soutenu l'approche du Fonds et sa contribution à la pérennisation de la paix. Toutefois, malgré cette forte adhésion, les annonces de contribution, d'un montant de 152,5 millions de dollars, n'ont pas atteint l'objectif fixé à 300 millions, à savoir le montant minimal nécessaire pour garantir le fonctionnement des opérations pendant trois ans. Comme l'a souligné la Vice-Secrétaire générale lors de la clôture, la conférence ne marquait pas la fin, mais le début des initiatives visant à garantir au Fonds des ressources adéquates et prévisibles. Ces initiatives concernent notamment des options de financement des activités de consolidation de la paix de l'ONU qui seront décrites dans le rapport que je publierai prochainement, conformément aux résolutions susmentionnées sur la pérennisation de la paix.

4. En 2016, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a continué d'attirer l'attention sur le fait qu'en l'absence d'un financement prévisible il ne lui serait pas possible de maintenir son niveau actuel d'intervention et encore moins de répondre

à des besoins croissants. En 2016, le Fonds a alloué 70 956 966 dollars à 17 pays (voir au tableau 1 la liste des projets en cours) et reçu 57 760 692 dollars de contributions. La conférence et de multiples examens et évaluations externes du Fonds ont reconnu le rôle particulier qu'il joue en matière de cohérence stratégique et de financement d'activités politiquement risquées mais nécessaires. Cette reconnaissance devra se traduire rapidement par un financement prévisible et durable si l'on veut que le Fonds reste un partenaire fiable pour des États et des sociétés déterminés à pérenniser la paix.

5. Le succès qu'a rencontré l'intervention du Fonds, en décembre 2015, dans la zone frontalière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan l'a conduit, en 2016, à consolider son positionnement dans ce créneau et, ainsi, à mener d'autres actions dans la zone frontalière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire et à faciliter le retour durable des réfugiés somaliens du Kenya dans la région de Baidoa, en Somalie. Comme suite à la mission conjointe qu'ont menée, au cours du deuxième trimestre de 2016, mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohammed Ibn Chambas, et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le Fonds prévoit le lancement de nouvelles initiatives destinées à prévenir l'extrémisme violent au Sahel en 2017 : l'une dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, et l'autre entre le Cameroun et le Tchad. Le Fonds facilitera en outre la tenue d'un dialogue régional dans les Balkans, que dirigeront les membres de la présidence tripartite de Bosnie-Herzégovine. Les interventions que le Fonds est en mesure de réaliser par-delà les frontières comblent une lacune importante dans le domaine du financement de la consolidation de la paix et continueront de figurer parmi ses priorités.

6. En 2016, le Fonds a enregistré de meilleurs résultats s'agissant de la prise de risques calculés que lui impose son mandat. En mai, il a alloué 2 millions de dollars à la Somalie pour renforcer la prestation de services essentiels au niveau local en transférant les fonds par l'intermédiaire de structures nationales – une première chez les donateurs. Afin de renforcer sa capacité à prendre ce type de risques, le Fonds a adopté le système du versement des fonds par tranches définies en fonction des résultats, pour à la fois limiter sa vulnérabilité financière dans les situations à risques et optimiser l'utilisation de ses ressources limitées. Il a appliqué cette démarche en ne versant qu'une partie des montants qu'il s'était engagé à allouer, à savoir 13 millions de dollars pour le plan des priorités de la Somalie, 2,9 millions pour la promotion de la réconciliation nationale en Libye et 2,3 millions pour la collecte de fonds en faveur des activités de la Commission mixte de surveillance du cessez-le-feu au Myanmar. Le Fonds, qui envisage, pour 2017, la mise en route ou la poursuite d'interventions dans des pays en proie à la violence ou à l'instabilité politique, tels que le Burundi, le Soudan du Sud ou le Yémen, aura de plus en plus recours à ce type de démarches, qui favorisent la flexibilité tout en réduisant au minimum l'exposition aux risques.

7. En dépit des inquiétudes liées à son financement, le Fonds a obtenu des résultats remarquables en 2016. En 2015, il avait pour la première fois atteint l'objectif fixé dans mon Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix en affectant 15 % de ses ressources à l'autonomisation des femmes. Pour 2016, je suis heureux de pouvoir dire que le Fonds a dépassé cet objectif, puisqu'il a attribué 20 % de ses ressources à ce volet. Le Fonds reste la seule entité du Secrétariat de l'ONU à avoir atteint cet objectif. Il a obtenu ce résultat important au moyen d'un ensemble de mesures,

notamment en affinant sa méthode de calcul des allocations budgétaires et en lançant la troisième Initiative de promotion de l'égalité des sexes. Le prochain plan d'activité du Fonds comportera des directives plus claires sur la transparence budgétaire en matière d'égalité des sexes, ce qui devrait faciliter le suivi des ressources.

8. Outre le fait qu'elle a permis au Fonds de dépasser l'objectif des 15 %, l'Initiative de promotion de l'égalité des sexes, lancée en 2016 parallèlement à la première Initiative du Fonds pour la promotion des jeunes, a également innové sur plusieurs autres plans. Elle a donné suite aux recommandations formulées lors de l'examen du dispositif de consolidation de la paix de 2015 en ce qui concerne la nécessité de collaborer plus étroitement avec la société civile, en assurant, pour la première fois, le financement direct des organisations de la société civile. Ensemble, l'Initiative de promotion de l'égalité des sexes et l'Initiative pour la promotion des jeunes ont alloué 7,7 millions de dollars à des organisations de la société civile dans huit pays. L'Initiative pour la promotion des jeunes a créé le premier mécanisme de financement de l'ONU destiné exclusivement à appuyer la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité.

9. La réussite du Fonds tient essentiellement à la force de ses partenariats. En 2016, le Fonds pour la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix ont continué de renforcer leur collaboration. S'appuyant sur les résultats obtenus lors de précédentes sessions informelles consacrées à la Somalie, au Burkina Faso et à la région ouest-africaine, la Commission a tenu un débat sur les résultats des activités de consolidation de la paix menées au Kirghizistan, où le Chef de cabinet adjoint de la Présidence de la République kirghize a mis en lumière le soutien crucial apporté par le Fonds à la stratégie de consolidation de la paix du Gouvernement, ainsi qu'à une initiative transfrontalière associant le Tadjikistan. Hormis l'examen des interventions dans des pays spécifiques, la Commission a également débattu des difficultés de mobilisation d'un financement suffisant et prévisible pour les activités de consolidation de la paix, préalablement à la conférence de haut niveau pour les annonces de contributions, et a invité les États Membres à se montrer généreux. Enfin, le Président du Groupe consultatif du Fonds a fait rapport à la Commission sur la réunion que le Groupe a tenue en décembre pour faire le point sur les résultats obtenus par le Fonds en 2016. Il a également présenté une esquisse du prochain plan d'activité du Fonds et redit son inquiétude en ce qui concerne la situation financière du Fonds.

10. Les interventions du Fonds pour la consolidation de la paix ont en outre contribué à renforcer le partenariat entre l'ONU et la Banque mondiale. Les deux organisations ont conçu ensemble la planification des activités de relèvement et de consolidation de la paix en République centrafricaine et au Yémen et participé à des missions d'évaluation des vulnérabilités et d'évaluation stratégique en République centrafricaine et au Burkina Faso. En Somalie, l'appui à la gestion des risques financé par le Fonds a aidé l'ONU, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie globale de gestion des risques commune aux trois fonds d'affectation spéciale dans le cadre du Pacte pour la Somalie.

11. Le Fonds pour la consolidation de la paix a également continué de promouvoir la cohérence à l'échelle du système et l'utilisation de fonds communs afin d'optimiser l'impact de ses interventions. En Colombie et au Myanmar, il a été le

premier à contribuer aux mécanismes communs de financement pilotés par l'ONU, qui visent à lever des fonds supplémentaires et à permettre aux équipes de pays de mobiliser, de façon cohérente, l'appui de la communauté internationale. À Sri-Lanka, sous la direction du Gouvernement, le processus de planification des priorités du Fonds a également servi à élaborer une stratégie globale de consolidation de la paix, qui a permis de multiplier par dix la contribution de 7 millions de dollars allouée par le Fonds. À la faveur de ses interventions, celui-ci a également facilité la cohésion à l'échelon des missions. C'est ainsi que, dans la zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, la Mission des Nations Unies au Libéria et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire ont harmonisé la façon dont elles utilisaient les contributions pour financer des programmes à l'aide des ressources du Fonds. De plus, ce dernier a étroitement collaboré avec le Département des affaires politiques du Secrétariat et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de soutenir le déploiement de conseillers pour les questions de paix et de développement hors du cadre des missions, et ainsi garantir que ses interventions prennent en compte les questions relatives aux conflits et soient guidées par une analyse politique rigoureuse.

12. Le Fonds pour la consolidation de la paix a continué d'étendre ses partenariats avec les organisations et les acteurs régionaux et à promouvoir des initiatives régionales de consolidation de la paix. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a engagé des discussions avec l'Union africaine au sujet d'un mémorandum d'accord permanent fondé sur leur partenariat en cours au Burundi, dans le cadre duquel il a soutenu, avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le PNUD, les activités des observateurs des droits de l'homme de l'Union africaine.

13. Le Fonds a également tiré parti du partenariat qu'il entretient de longue date avec l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes, qui a généreusement accueilli, à Durban (Afrique du Sud) en novembre 2016, le quatrième atelier mondial du Fonds. Cet atelier a rassemblé des représentants de gouvernements, d'organisations de la société civile et des équipes de pays des Nations Unies de huit pays, ainsi que des représentants de l'Union africaine et de la Banque mondiale. Des donateurs bilatéraux, notamment l'Australie, le Canada, le Danemark, les États-Unis d'Amérique et la Suède, y étaient également représentés. L'atelier, qui avait pour thème « Investir dans la jeunesse » (Investing in youth), a donné lieu à des discussions franches sur les perspectives et les défis que présente une participation effective et équitable des jeunes aux activités de consolidation de la paix et sur les moyens de promouvoir la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité.

14. En 2016, compte tenu de l'importance que revêtait la pérennisation de la paix tout au long du cycle des conflits dans les résolutions susmentionnées, le Fonds a continué de mettre l'accent sur la prévention de la violence, l'atténuation de la violence et la stabilisation. Ainsi, une allocation budgétaire de 900 000 dollars au Bureau de mon Envoyé spécial pour le Yémen contribuera à faciliter la recherche d'une solution politique sous l'égide du Yémen. Les interventions au Niger et dans les zones frontalières entre le Kirghizistan et le Tadjikistan et entre le Libéria et la Côte d'Ivoire visent à aider les gouvernements concernés à répondre effectivement aux besoins de leurs citoyens avant que les frustrations ou la méfiance ne mènent à la violence.

15. Les perspectives restent prometteuses pour 2017, dans la mesure où plusieurs pays, notamment la Sierra Leone et la Guinée, n'attendent plus du Fonds une aide aussi importante que par le passé. De plus, il faudra, pour assurer la transition prévue après les missions de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, en Haïti et au Libéria, que les missions et les équipes de pays des Nations Unies travaillent dans le cadre d'un partenariat étroit, que le Fonds est bien placé pour soutenir. Alors qu'il entame sa deuxième décennie, le Fonds continuera d'explorer des moyens novateurs et créatifs susceptibles d'améliorer la gestion de ses ressources limitées. Compte tenu de l'augmentation des besoins dans le monde et à la lumière de son mandat, que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont renouvelé dans les résolutions qu'ils ont adoptées en 2015, le Fonds est déterminé à renforcer et à étendre ses partenariats institutionnels, notamment avec Interpeace, la Fondation PeaceNexus et les entités bénéficiaires des Nations Unies. Cependant, sa capacité de se conformer aux dispositions énoncées dans ces résolutions relatives à la consolidation de la paix et à mettre pleinement en œuvre son plan d'activité reste tributaire de sa santé financière.

Tableau 1

**Projets en cours du Fonds pour la consolidation de la paix, y compris les décisions prises en 2016 (En dollars des États-Unis)**

	<i>Date d'approbation des plans de priorités</i>	<i>Approbations de 2016</i>		
		<i>Montant cumulé des transferts à ce jour</i>	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix</i>
			<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>	
<b>Pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix</b>				
Burundi	Février 2008, mai 2011, février 2014	63 941 966	3 296 784	–
République centrafricaine	Juin 2008, février 2010	56 190 765	267 500	–
Guinée	Avril 2009, décembre 2011, décembre 2013 (plusieurs plans)	61 634 854	1 000 000	–
Guinée-Bissau	Juin 2008, janvier 2011, octobre 2015	32 157 534	534 184	–
Libéria	Février 2008, mai 2011, octobre 2013	46 318 671	1 949 888	–
Sierra Leone	Octobre 2008, décembre 2010	52 169 736	–	–
<b>Total partiel</b>		<b>312 413 526</b>	<b>7 048 356</b>	–
<b>Pays non-inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix</b>				
Bosnie-Herzégovine		2 000 000	–	–
Colombie		2 000 000	3 000 000	–
Comores	Décembre 2008, mai 2013	12 332 227	–	–
Côte d'Ivoire	Juillet 2008, avril 2014	33 727 750	3 500 000	–

	<i>Date d'approbation des plans de priorités</i>	<i>Approbations de 2016</i>		
		<i>Montant cumulé des transferts à ce jour</i>	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix</i>
			<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>	
République démocratique du Congo	Juillet 2009, juin 2015	31 627 069	–	–
Guatemala	Novembre 2010	13 331 723	10 406 919	–
Kenya <sup>a</sup>		1 500 000	500 000	–
Kirghizistan	Septembre 2013	29 307 149	1 995 000	–
Libye		5 400 410	2 973 102	–
Madagascar	Novembre 2015	7 007 180	–	–
Mali		13 432 177	3 975 146	–
Myanmar		10 080 846	3 243 641	–
Népal	Juillet 2008, mai 2012	20 472 019	–	–
Niger	Août 2015	13 099 650	–	–
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Octobre 2014	9 090 836	–	–
Philippines		2 996 570	–	–
Îles Salomon		2 500 000	2 500 000	–
Somalie	Juin 2016	27 641 163	5 514 972	13 000 000
Soudan du Sud	Février 2013	14 521 947	–	–
Sri Lanka	Août 2016	8 280 842	5 399 830	7 000 000
Tadjikistan <sup>a</sup>		1 600 000	–	–
Yémen	Mars 2014	20 703 554	900 000	–
<b>Total partiel</b>		<b>282 653 112</b>	<b>43 908 610</b>	<b>20 000 000</b>
<b>Total<sup>b</sup></b>		<b>602 144 994</b>	<b>50 956 966</b>	<b>20 000 000</b>

*Source* : Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, janvier 2017.

*Note* : Ce tableau contient les décisions de financement qui ont été prises en 2016, et non les fonds qui ont été transférés.

<sup>a</sup> En qualité de partenaire de projets transfrontières. La mention du Kenya et du Tadjikistan dans ce tableau ne signifie pas qu'ils remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier du Fonds.

<sup>b</sup> Comprend les pays où des projets du Fonds étaient en cours en 2016.

### III. Pays dans lesquels le Fonds pour la consolidation de la paix est actif

#### A. Pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix

##### **Burundi : promouvoir des espaces de dialogue et les droits fondamentaux alors que la crise se poursuit**

16. Au Burundi, où l'impasse politique demeure, la situation se caractérise par des violations des droits de l'homme, des flux de réfugiés en direction des pays voisins et une détérioration de la situation économique et humanitaire. Dans ce contexte, l'accès à des informations vérifiables est essentiel. Le Fonds y contribue en apportant un soutien financier au Haut-Commissariat aux droits de l'homme afin qu'il puisse mener des activités essentielles de suivi et de compte rendu concernant la situation des droits de l'homme. Pour la première fois, le Fonds a également versé des fonds directement à une organisation régionale, en soutenant le déploiement de 32 des 100 observateurs des droits de l'homme que l'Union africaine est autorisée à déployer et qui doivent assurer le suivi et le recensement des violations des droits de l'homme à Bujumbura et dans les autres régions du pays.

17. Le Fonds a également continué de promouvoir les capacités de dialogue et de résolution des conflits au niveau local. Un réseau de plus de 500 médiatrices a continué de gérer les conflits locaux et a rassemblé des femmes de différentes orientations politiques; les jeunes des zones urbaines ont bénéficié de perspectives socioéconomiques ciblées visant à améliorer la cohésion sociale et la sécurité au niveau local; et les enfants et les jeunes de diverses provinces du Burundi ont pu découvrir le règlement pacifique des différends et renforcer leurs compétences et leur tolérance sur le plan culturel, en participant à des pièces de théâtre interactives et en bénéficiant d'un soutien psychosocial.

18. Toutefois, le contexte politique a desservi l'application du plan actuel des priorités de consolidation de la paix. C'est ainsi, notamment, que les ressources allouées aux activités de médiation menées par la Communauté d'Afrique de l'Est n'ont notamment pas pu être utilisées, plusieurs partenaires burundais n'ayant pas voulu participer à un dialogue politique ouvert à tous. L'équipe de pays des Nations Unies et le secrétariat du Fonds continuent de s'adapter au contexte en vue d'offrir un appui flexible, comme le montre l'élargissement des partenariats, par exemple à l'Union africaine.

##### **République centrafricaine : soutien au relèvement et à la consolidation de la paix**

19. Le 1<sup>er</sup> mars 2016, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs de l'élection présidentielle en République centrafricaine, confirmant la victoire de Faustin Archange Touadéra et mettant un terme à une transition politique qui aura duré deux ans. Un projet soutenu par le Fonds a contribué à l'élaboration d'un code de bonne conduite signé par les partis politiques et les candidats à la présidence en décembre 2015, qui a guidé une campagne électorale globalement pacifique.

20. Après son entrée en fonction, le Président Touadéra a confirmé la volonté de son gouvernement de s'attaquer aux causes profondes du conflit, notamment en

engageant des pourparlers avec les groupes armés. Malgré ces progrès, les activités de consolidation de la paix continuent de se heurter à des difficultés, qui sont exacerbées par le caractère limité des capacités de l'État.

21. Dans ce contexte, un plan national de relèvement et de consolidation de la paix, qui définit les besoins et les priorités pour les cinq prochaines années, notamment en matière de paix et de sécurité, et un nouveau contrat social, ont servi de base à une conférence des donateurs, tenue en novembre 2016 à Bruxelles. À cette conférence, le Gouvernement et la communauté internationale ont signé un Cadre d'engagement stratégique quinquennal, qui garantit un processus stratégique mené sous l'égide du Gouvernement national, au plus haut niveau politique, et qui vise à donner corps aux priorités majeures du Gouvernement et à consolider la paix et la stabilité.

22. Les projets qu'exécute actuellement le Fonds s'inscrivent déjà dans ces deux cadres. En 2016, un projet de réduction de la violence au niveau local, mené par l'Organisation internationale pour les migrations, sous la direction de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, a permis d'offrir un emploi temporaire à quelque 2 000 combattants ex-Séléka et membres des collectivités qu'ils ont réintégrés. De plus, le Fonds a soutenu le rétablissement de la sécurité publique et des services essentiels, notamment la réhabilitation et l'aménagement des bâtiments administratifs dans les préfectures d'Obo et de Birao.

23. Un ensemble important d'activités de soutien du Fonds en faveur de la lutte contre l'impunité, de la réforme du secteur de la sécurité et de la promotion d'un dialogue politique sera mis en place en 2017, afin de faciliter le lancement de la mise en œuvre du plan national et du Cadre d'engagement.

#### **Guinée : consolidation des acquis dans les domaines stratégiques prioritaires**

24. Le 12 octobre 2016, après de longues négociations, les partis politiques sont convenus d'organiser, en février 2017, des élections locales qui auraient dû se tenir il y a bien longtemps, en vue de consolider les acquis obtenus à la suite des élections présidentielles qui s'étaient déroulées dans un climat relativement pacifique.

25. La deuxième phase du deuxième plan des priorités de consolidation de la paix, dans le cadre duquel plus de 15 millions de dollars ont été alloués, a pris fin en 2016. Grâce au plan, la Guinée a réalisé des progrès dans le secteur de la sécurité et en ce qui concerne la réconciliation nationale, la démocratisation, l'octroi d'un soutien socioéconomique aux jeunes vulnérables, notamment les anciens membres de forces armées, et l'institutionnalisation des mécanismes de règlement des différends utilisés au niveau local.

26. Plus précisément, le Fonds pour la consolidation de la paix a appuyé la mise en œuvre d'une réforme globale du secteur de la sécurité, contribuant ainsi à faire évoluer les cadres juridiques et politiques, à renforcer le développement des capacités des forces de sécurité et de défense et à harmoniser le soutien international. Un système de police de proximité a été mis au point et 550 agents de police ont été formés à ce nouveau mode opératoire. L'école nationale de police a rouvert ses portes après 15 ans de fermeture. L'aide financière fournie par le Fonds a également encouragé l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique à allouer

des fonds supplémentaires à la consolidation de la paix dans le pays, leur contribution s'élevant ainsi à plus de 17 millions de dollars. À cette somme sont venus s'ajouter les 7 millions de dollars alloués par le Gouvernement guinéen en 2016.

27. Si l'effet global qu'aura eu l'assistance fournie par le Fonds doit encore être confirmé par une évaluation indépendante finale devant être réalisée en 2017, la Guinée devrait être le premier pays à disparaître de l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix, ce qui témoigne clairement des progrès qu'elle a réalisés ces dix dernières années grâce au soutien reçu du Fonds et la Commission.

#### **Guinée-Bissau : appui au dialogue et à la réconciliation nationale**

28. Aux prises avec des institutions instables, la Guinée-Bissau ne parvient pas à sortir de l'impasse politique dans laquelle elle se trouve, ce qui compromet la bonne gouvernance du pays et une mise en œuvre efficace du plan des priorités. Par l'intermédiaire de ce plan, le Fonds pour la consolidation de la paix a appuyé les bons offices de mon Représentant spécial et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) en vue de soutenir les initiatives de médiation actuellement menés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Ces initiatives ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route et à la signature, le 14 octobre 2016, de l'Accord de Conakry par les principaux acteurs politiques. Dans le même temps, la Mission a participé au renforcement des capacités du Comité d'organisation de la Conférence nationale sur les moyens de parvenir à la paix et au développement et contribué à rendre la préparation du processus de réconciliation nationale plus inclusive.

29. Un projet d'enregistrement des actes d'état civil qui facilitera l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux et la participation citoyenne a été lancé avec succès cette année, mais un autre projet, qui visait à renforcer l'efficacité du secteur de la justice, n'a pas pu être mis en œuvre en raison de l'impasse politique dans laquelle est plongé le pays. L'équipe de pays des Nations Unies et la Mission continuent de faciliter le développement et la mise en œuvre de projets devant permettre de relever les défis auxquels fait face la Guinée Bissau et font preuve de souplesse pour permettre le lancement de nouveaux programmes dans ce contexte politique difficile.

#### **Libéria : consolidation des acquis pendant le retrait de la Mission**

30. L'année 2016 a marqué la fin de tous les projets lancés grâce aux 30 millions de dollars investis par le Fonds au Libéria, dans un programme en deux étapes. Les résultats obtenus grâce à cet investissement, qui a débuté en 2011, seront évalués de manière indépendante pour en connaître l'effet sur la consolidation de la paix.

31. Par l'intermédiaire de ce programme en deux étapes, le Fonds a appuyé le plan de consolidation de la paix et la feuille de route pour la réconciliation élaborés par le Libéria, ceux-ci ayant permis de lier les investissements en matière de justice et de sécurité avec des mécanismes de réconciliation. Depuis 2011, les services de justice et de sécurité ont commencé à décentraliser leurs activités en créant trois pôles de justice et de sécurité. Les comités de paix des comtés soutenus par le Fonds jouent un rôle de médiateur crucial dans les conflits locaux, et le programme « Palava Hut », lancé en vue de promouvoir le dialogue, favorise la réparation des

violations des droits de l'homme liées à des conflits. Au niveau local, les huttes de la paix offrent un espace permettant aux femmes de participer à la consolidation de la paix dans leur communauté et de lutter contre la violence familiale. Si certaines huttes sont autofinancées grâce à des initiatives d'autonomisation économique, d'autres dépendent encore d'investissements extérieurs.

32. Afin de renforcer la confiance entre les communautés et les acteurs de la sécurité aux frontières, le Fonds a approuvé l'allocation de 3 millions de dollars au Libéria pour lui permettre de prendre part, en 2017, à une initiative transfrontière mise sur pied en collaboration avec la Côte d'Ivoire, à la demande des présidents des deux pays, qui voulaient qu'une attention particulière soit portée aux zones frontalières en prévision du retrait des missions de maintien de la paix. De leur côté, la MINUL et l'ONUCI consacreront une partie de leur budget à des activités qui complètent celles qui seront entreprises dans le cadre du projet en veillant à ce que les communautés vivant le long de la frontière reçoivent l'attention nécessaire.

33. Par ailleurs, en 2016, le Fonds a pour la première fois alloué une contribution directe à une organisation non gouvernementale locale, Educare, en vue de renforcer la participation des femmes à la résolution des conflits liés à la gestion des ressources naturelles.

34. Le Fonds continuera de soutenir le Libéria en prévision de la fin des activités de maintien de la paix entreprises par l'ONU dans le pays et de l'élection présidentielle.

#### **Sierra Leone : renforcement des capacités en matière de droits de l'homme et prévention de la violence électorale**

35. En 2016, le Fonds a appuyé le déploiement d'un conseiller pour les questions de paix et de développement et d'un conseiller pour les droits de l'homme et renforcé les capacités de la Commission des droits de l'homme. Les élections législatives prévues début 2018 seront les premières à se tenir en l'absence d'une mission mandatée par le Conseil de sécurité, ce qui constitue une étape importante dans la transition démocratique du pays. Le Fonds pour la consolidation de la paix travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour empêcher ou limiter la violence électorale, notamment en favorisant la participation des jeunes.

## **B. Autres pays bénéficiaires**

#### **Bosnie-Herzégovine : les jeunes se font entendre grâce à la plateforme de dialogue**

36. Les 2 millions de dollars alloués par le Fonds pour la consolidation de la paix au projet « Dialogue pour l'avenir » ont finalement été entièrement utilisés en 2016 et auront permis de toucher plus de 30 % de la population. Mis en œuvre par le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ce projet, qui avait l'aval des trois membres de la présidence tripartite, visait à renforcer la cohésion sociale en offrant aux citoyens des trois groupes constitutifs et à d'autres parties la possibilité de dialoguer et de discuter de la paix et des priorités en matière

de renforcement de la confiance, tant entre eux qu'avec les décideurs. Il a été constaté lors d'une évaluation indépendante que le projet, qui visait tout particulièrement ce groupe de la population, avait contribué à réduire considérablement le pourcentage de jeunes réfractaires, celui-ci étant passé de 97 % en 2012 à 87 % en 2016. Il a également permis de mettre l'accent sur l'éducation interculturelle et poussé à la coopération entre les étudiants des universités de Banja Luka, Mostar et Sarajevo.

#### **Colombie : assistance aux victimes d'un conflit faisant rage depuis des décennies**

37. L'accord de paix historique signé par le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) et ratifié par le Congrès colombien en novembre a fait renaître l'espoir d'une paix durable. En août, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé un projet portant sur l'octroi de réparations collectives aux victimes du conflit armé. Ce projet, mis en œuvre par le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en étroite collaboration avec le Gouvernement colombien, vise à soutenir les victimes vivant dans des zones occupées par les FARC-EP et, partant, à favoriser une application sans accroc de l'accord et à renforcer la confiance dans le processus de paix. Le soutien apporté à ce projet a été centralisé, en février 2016, par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies pour l'après-conflit en Colombie, auquel le Fonds pour la consolidation de la paix a été l'un des premiers à contribuer. Depuis lors, plus de 40 millions de dollars de contributions ont été mobilisés pour appliquer l'accord de paix.

#### **Côte d'Ivoire : cartographie des conflits à l'échelle nationale et prévention**

38. Le deuxième plan des priorités pour la Côte d'Ivoire a permis d'asseoir les acquis en matière de consolidation de la paix en renforçant la capacité de l'État de fournir des services et de favoriser la cohésion sociale et en améliorant les mécanismes de prévention et de règlement des conflits au niveau local. S'agissant de ce dernier point, la cartographie des conflits en temps réel a permis de réagir rapidement et de façon adaptée aux crises survenant dans le pays. Elle a par exemple permis de se concentrer rapidement sur la région du nord lorsqu'un violent conflit entre agriculteurs et éleveurs y a éclaté. En outre, un appui ciblé a été fourni aux autorités locales, ce qui a conduit à la création de comités régionaux de sécurité. Ceux-ci ont facilité l'établissement d'un dialogue régulier entre les communautés et les responsables de la sécurité et renforcé la confiance entre les parties, contribuant ainsi à maintenir le calme pendant les élections organisées fin 2016.

39. L'organisation non gouvernementale CARE International, entité de la société civile bénéficiant le plus du soutien du Fonds en Côte d'Ivoire, mènera une action à la frontière libérienne en vue de renforcer la participation des femmes et des jeunes aux mécanismes de règlement des conflits existants. Grâce à ces activités et au projet transfrontalier entre la Côte d'Ivoire et le Libéria venant tout juste d'être approuvé, l'ensemble des responsables intergouvernementaux et des acteurs non gouvernementaux et le Gouvernement travailleront main dans la main pour favoriser la cohésion sociale.

**République démocratique du Congo : appui à la stabilisation**

40. Dans un climat de manifestations parfois mortelles et de débats polarisés concernant les élections et la défense de la Constitution, en particulier s'agissant des mandats présidentiels, le Gouvernement et l'opposition sont parvenus à un accord le 31 décembre, selon lequel le Président Kabila restera au pouvoir jusqu'à la tenue d'élections, d'ici à décembre 2017. Dans l'intervalle, un conseil national chargé de superviser l'accord et le processus électoraux devrait être mis en place et un nouveau premier ministre devrait être choisi dans les rangs de l'opposition.

41. Dans ce contexte, la population de l'est du pays est toujours touchée de façon disproportionnée par la situation en matière de sécurité. Depuis 2009, le Fonds pour la consolidation de la paix appuie les efforts de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en lui fournissant un soutien financier au titre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation. Les investissements réalisés par le fonds portent sur les cinq piliers de la Stratégie, à savoir : le dialogue; la sécurité; le rétablissement de l'autorité de l'État; le rapatriement, la réinsertion et le relèvement; et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Ces projets, appuyés par les autorités provinciales, ont contribué à réduire les tensions intercommunautaires. Concrètement, le règlement et la gestion pacifiques des conflits par la voie de dialogues démocratiques ont bénéficié à plus de 130 000 personnes. L'appui fourni en vue de restaurer l'autorité de l'État et les activités génératrices de revenus ont permis de consolider les acquis initiaux obtenus dans la transformation des conflits au niveau local. Grâce à l'aide fournie par le Fonds, des améliorations tangibles ont vu le jour sur le terrain, notamment la construction d'un certain nombre de bureaux de police et d'administrations locales, ainsi que d'un centre d'aide juridique pour les victimes de violence sexuelle. Par ailleurs, 130 policiers ont été formés et déployés et les capacités du personnel judiciaire renforcées, ce qui a contribué à améliorer les performances des responsables de la sécurité dans l'ensemble du secteur. Au total, 3 350 personnes (dont 50 % de femmes) ont profité d'activités socioéconomiques qui ont permis de renforcer la cohésion et la résilience des communautés et de faire entendre la voix des femmes dans leur famille et leur communauté.

**Guatemala : intensification de la lutte contre l'impunité**

42. En 2016, le Guatemala a connu plusieurs changements politiques et institutionnels, provoqués en partie par la quête de justice entreprise par le Ministère public et la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, qui voulaient s'assurer que les crimes, anciens ou récents, ne restent pas impunis. Plus précisément, on a assisté en 2016 à une montée en puissance de la justice transitionnelle, plusieurs auteurs de graves violations des droits de l'homme commises pendant le conflit armé ayant été traduits en justice.

43. Une évaluation indépendante du plan des priorités de consolidation de la paix au Guatemala pour la période 2011-2015 a notamment montré qu'il avait sensiblement contribué à renforcer les institutions chargées de la justice et de la sécurité et à accroître la confiance des citoyens.

44. À l'issue de l'évaluation, une mission conjointe créée par le Fonds pour la consolidation de la paix et le Département des affaires politiques du Secrétariat des Nations Unies a recommandé le lancement d'une seconde phase de financement, qui

permettrait de préserver les acquis de la lutte contre l'impunité, en continuant d'œuvrer au renforcement de l'état de droit, en particulier de la justice transitionnelle et de la justice pénale, par l'intermédiaire des institutions nationales et de la société civile.

45. En septembre 2016, le Fonds a donc approuvé un projet visant à renforcer les capacités nationales de lutte contre l'impunité, projet qui met l'accent sur les capacités d'enquête du Bureau du Procureur général dans les affaires impliquant des groupes illégaux et des organisations clandestines, et dans les cas de fémicide. Une deuxième phase d'investissement, pour un montant total de 9 millions de dollars, a été approuvée fin 2016. Celle-ci porte sur six projets ayant trait à la justice transitionnelle et prévoit notamment l'octroi d'un appui aux femmes autochtones victimes de violence sexiste et l'institutionnalisation d'un dialogue relatif aux conflits sociaux.

#### **Kirghizistan : l'amélioration des relations au niveau local est de bon augure pour l'avenir**

46. Le plan triennal des priorités du Kirghizistan, qui avait bénéficié d'un investissement de 15,1 millions de dollars du Fonds pour la consolidation de la paix, a pris fin en 2016. Ce plan était axé sur trois objectifs : a) le renforcement des cadres politique et juridique en vue d'instaurer la paix et de parvenir à la réconciliation; b) le renforcement de la capacité des organes autonomes locaux de gérer les conflits locaux et de favoriser la cohésion sociale; et c) la fourniture d'une éducation multilingue garantissant l'accès de tous les citoyens à des possibilités d'emploi ou de formation. Grâce aux efforts énergiques déployés par le Bureau du Président et le Coordonnateur résident des Nations Unies, des résultats prometteurs, bien qu'encore provisoires, ont pu être atteints.

47. Des sondages d'opinion menés au niveau national ont montré que la population avait de plus en plus confiance en la capacité des organes autonomes locaux de régler les conflits. En effet, fin 2016, 82 % des citoyens étaient de cet avis, alors qu'au moment du lancement du plan, en 2014, ils n'étaient que 30 %. Ce sentiment de la population est appuyé par des faits, puisqu'on a constaté que les conflits étaient en nette diminution dans les régions visées par le plan, leur nombre étant passé de 82 cas en 2014 à seulement 10 en 2016. Toutes ces avancées ont suscité un élan d'optimisme populaire, 98 % des citoyens disant percevoir une amélioration des relations interethniques.

48. Cette évolution positive découle des progrès concrets réalisés dans les zones ciblées par le plan des priorités. On notera entre autres que le nombre de femmes agents de police y est passé de 0 à 7 % entre 2014 et 2016, bien qu'il ait globalement diminué dans le reste du pays. Les autorités autonomes locales et les citoyens ont conjointement élaboré et mis en œuvre plus de 120 projets d'infrastructure locale en vue d'apaiser les tensions concernant les ressources naturelles rares, et une éducation multilingue a été dispensée à plus de 9 000 élèves, ce qui a contribué à améliorer l'entente interethnique et à accroître les chances de réussite des groupes historiquement marginalisés.

49. Ces progrès sont certes impressionnants, mais de nouveaux défis se sont récemment posés, notamment en ce qui concerne le recrutement de membres de la population par des groupes religieux extrémistes. Le Fonds va maintenant

rechercher des moyens de continuer d'appuyer le Kirghizistan et de consolider les acquis.

#### **Libye : facilitation de la réconciliation nationale**

50. Le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé un projet de 2,9 millions de dollars visant à la réconciliation nationale en Libye, afin d'aider les autorités nationales et locales, la société civile et d'autres partenaires à promouvoir une réconciliation nationale inclusive, notamment par la création d'un cadre de réconciliation nationale et d'appui aux initiatives locales. Ce projet vise également à faire progresser la mise en œuvre de l'Accord politique libyen, signé en décembre 2015, et à permettre à l'ONU d'appuyer les efforts déployés pour élargir la portée des activités de sensibilisation et créer un consensus concernant la réconciliation nationale, celle-ci étant un pilier essentiel du processus de transition politique en Libye. Le projet sera exécuté par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le PNUD, en collaboration avec des organisations non gouvernementales.

#### **Madagascar : orienter les nouveaux programmes grâce aux leçons tirées du passé**

51. Tout au long de l'année 2016, Madagascar a dû faire face à de nombreux défis concernant la consolidation de la paix. Ces obstacles, qui ont été identifiés dans le plan des priorités de consolidation de la paix établi en décembre 2015, concernent notamment la vulnérabilité des mécanismes de gouvernance et de responsabilisation, la nécessité de réformer le secteur de la sécurité et les grandes disparités existant entre les villes et leur périphérie et entre les communautés urbaines et rurales.

52. Pour cette raison, en août 2016, le Comité directeur mixte de Madagascar a approuvé deux initiatives visant à promouvoir la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité, dans le cadre du plan des priorités dont le budget s'élève à 11,5 millions de dollars. La première de ces initiatives consiste à appuyer la mise en œuvre de la stratégie mise au point par le Gouvernement pour lutter contre la corruption, à protéger les dénonciateurs d'abus et à créer une commission nationale indépendante des droits de l'homme. La seconde vise à renforcer la confiance entre la population et les forces de sécurité, notamment en améliorant les compétences professionnelles de ces dernières et en renforçant leurs capacités, ainsi qu'en resserrant le contrôle des armes.

53. Pour terminer, afin de faciliter l'élaboration d'un plan d'aide coordonné pour le sud du pays, le Fonds pour la consolidation de la paix a demandé que soit réalisée une étude anthropologique devant permettre de définir les priorités d'action et les modalités d'appui et de tirer des leçons des tentatives de consolidation de la paix et de lutte contre la marginalisation historique n'ayant pas abouti. Le Comité directeur mixte devrait se baser sur cette étude pour approuver le plan de soutien pour le sud du pays début 2017.

#### **Mali : appui à l'accord de paix**

54. Malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'accord de paix, les projets menés par le Fonds pour la consolidation de la paix dans les régions de Gao et de Tombouctou ont montré des résultats positifs. Environ 4 000 enfants ont repris le chemin de l'école en 2016 et la question de la consolidation de la paix a été

intégrée aux programmes scolaires par le Ministre de l'éducation nationale; par ailleurs, des ressources supplémentaires fournies par le Japon ont été mobilisées pour étendre les interventions à la ville de Mopti. La proportion d'actes de violence sexiste signalés à la police est passée de 1 % en 2014 à 13,7 % en 2016, ce qui témoigne d'une plus grande confiance des victimes dans la police et le système judiciaire. Une section consacrée à l'égalité des sexes a été créée au sein de la Commission vérité, justice et réconciliation pour combattre la violence sexuelle en période de conflit. Néanmoins, si l'on en croit les enquêtes menées au niveau communautaire et financées par le Fonds, les chefs coutumiers parviennent de moins en moins à régler les conflits locaux, alors qu'aucun système officiel de règlement des conflits n'a pour l'instant été mis en place. D'après ces enquêtes, il semblerait également que le manque de services de base et de possibilités d'emploi dans le nord du pays soit l'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes rejoignent les groupes armés.

55. Deux zones de cantonnement ont été construites à Gao et à Tombouctou par des travailleurs locaux, améliorant ainsi la perception de la population du processus de cantonnement. Toutefois, la lenteur du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration s'est traduite par des retards dans le cantonnement de 2 250 combattants. Il a été possible de rassembler des fonds devant permettre la construction de cinq autres sites, et la Banque mondiale a par ailleurs promis qu'elle allouerait 26 millions de dollars à des programmes de réinsertion.

56. Par l'intermédiaire de ses initiatives pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes, le Fonds a alloué 2,5 millions de dollars à des projets mis en œuvre par des organisations non gouvernementales, par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

#### **Myanmar : progrès modestes dans un contexte de tensions persistantes**

57. La plupart des investissements du Fonds ont pris fin en 2016 et ont permis d'accomplir des progrès modestes. Les actions visant à accroître l'accès aux services de base et la cohésion sociale ont contribué à améliorer l'image du Gouvernement dans l'État mon et dans l'État de Kayin et ont favorisé la formation de réseaux de jeunes de diverses ethnies et religions coopérant en vue d'aplanir les tensions qui s'intensifiaient depuis 2015. Grâce au Fonds, le Centre pour la diversité et l'harmonie nationale a pu établir des rapports réguliers et stimuler la coopération entre communautés dans l'État de Rakhine, ce qui lui a permis de fournir des analyses en temps réel dans un contexte de tensions persistantes. Bien que le nombre de cas signalés de violations graves des droits des enfants ait augmenté (en grande partie du fait de l'amélioration de la surveillance et de la communication d'informations), 167 enfants précédemment associés à des forces armées ont été libérés et soutenus grâce à un projet de retour à la vie civile mené conjointement par l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail et le PNUD, avec le concours du Fonds.

58. À la demande du Gouvernement dirigé par la Ligue nationale pour la démocratie, le Fonds financera la création d'un comité mixte de surveillance de

l'application de l'accord de cessez-le-feu national en investissant 2,3 millions de dollars.

### **Niger : aider les jeunes et les femmes dans les régions exposées aux conflits**

59. En 2016, le Niger s'est heurté aux difficultés liées à des attentats terroristes et à la crise électorale qui a opposé les partis de la majorité et de l'opposition au lendemain des élections présidentielles et législatives du deuxième trimestre. Pour faire cesser la violence électorale, le Plan des priorités de consolidation de la paix a été mis au service de la participation des jeunes et des femmes à un dialogue sociopolitique à Niamey et Zinder.

60. Le Plan des priorités a pour objectif de remédier aux crises émergentes liées aux élections, mais aussi d'aider le Gouvernement à prévenir l'extrémisme violent par un ensemble complet de moyens tels que le dialogue, l'atténuation des conflits et les mesures de confiance. Il a contribué à l'intégration socioéconomique de 781 jeunes et permis d'apprendre aux femmes de Tahoua et Zinder à prévenir le recrutement de jeunes par les groupes armés et terroristes. Ces initiatives reposent sur un vaste programme de promotion de la participation des jeunes à la prise de décisions, dans le cadre duquel 9 600 personnes, dont des jeunes et des femmes de Tahoua, Zinder, Tillabéri et Agadez, ont été mis au fait des conséquences pratiques de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité et 2 375 femmes et jeunes ont été formés par des chefs coutumiers au règlement pacifique des conflits. Le Plan intéresse également les zones frontalières, où il contribue à plusieurs initiatives visant à renforcer la confiance entre les forces de défense et de sécurité et la population.

61. Les premiers résultats positifs du Plan ont permis de mobiliser 5 millions d'euros auprès du Danemark pour poursuivre les initiatives engagées grâce aux investissements initiaux au titre du Fonds.

### **Papouasie-Nouvelle-Guinée : préparer le terrain pour un référendum pacifique**

62. Le Fonds pour la consolidation de la paix a continué d'ouvrir des voies de dialogue pour l'ONU en vue du référendum sur le statut politique de la région autonome de Bougainville, prévu pour juin 2019. Plus de 9 millions de dollars ont été alloués à la mise en œuvre des projets prioritaires recensés en 2014 lors de l'analyse du contexte national, à savoir : la création de conditions propices à la tenue d'un référendum pacifique grâce à l'élimination des armes; la facilitation de la réconciliation et le traitement des traumatismes au niveau local; et la promotion de l'engagement citoyen vis-à-vis du référendum.

63. Avec le concours du Fonds, le PNUD a facilité des débats au niveau communautaire afin que la population puisse faire entendre sa voix avant le référendum. Le fait d'apprendre aux populations traumatisées à participer à la vie de leurs communautés mais aussi de leur fournir un soutien psychosocial favorisera leur participation effective au débat sur l'avenir du pays. Avec l'appui de l'UNICEF, 35 conseillers professionnels ont mené des activités d'information dans des villages ciblés, tandis qu'ONU-Femmes a parrainé 120 concertations locales auxquelles ont participé des milliers de personnes dans plus de 50 localités.

64. Grâce à des investissements en faveur de l'autonomisation des femmes financés grâce au Fonds, ONU-Femmes a aidé le Gouvernement autonome de

Bougainville à se doter d'un bureau de l'égalité des sexes et à franchir ainsi une étape cruciale de la lutte pour l'égalité des sexes à travers le territoire. En outre, le PNUD a contribué à l'établissement d'une Commission parlementaire sur l'égalité des sexes au sein du Parlement de Bougainville. Également en 2016, ONU-Femmes a apporté une contribution technique à la ratification de la Loi sur les autorités locales de Bougainville, un texte historique qui consacre l'égalité hommes-femmes en matière de représentation politique lors des élections locales et promeut l'autonomisation politique des femmes au sein des communautés.

#### **Philippines : vers une paix durable à Mindanao**

65. En 2016, tandis que divers processus de paix bénéficiaient d'un nouvel élan, le Fonds a soutenu un projet visant à faire accepter l'accord global sur le Bangsamoro et la Loi fondamentale l'accompagnant, qui a principalement permis de faire participer 134 animatrices de collectivités à des formations et 588 jeunes à des dialogues locaux dans le cadre de projets culturels. Bien que le Congrès n'ait pas adopté la Loi fondamentale, ce projet a contribué à la prise en compte systématique des préoccupations des groupes autochtones, des femmes et des jeunes dans l'élaboration d'une entité future pour le Bangsamoro. En outre, il a facilité la création d'une instance qui devrait permettre à l'ensemble des dirigeants moros d'arrêter une position commune sur la gouvernance du Bangsamoro. Enfin, des ressources du Fonds ont servi à offrir des perspectives économiques, et donc des moyens d'éviter la violence, à des jeunes touchés par le conflit.

#### **Îles Salomon : infrastructures d'appui pour la paix et la réconciliation**

66. En 2016, malgré la précarité de l'environnement politique, le Gouvernement des Îles Salomon a mis l'accent sur la réconciliation et l'unité, notamment en formant un comité directeur chargé d'élaborer un cadre global de dédommagement. Dans un contexte d'incertitude liée au retrait de la Mission régionale d'assistance en juin 2017, le Fonds a approuvé le lancement de son premier projet aux Îles Salomon, ce qui contribuera à une transition pacifique et favorisera la création d'une fondation de la consolidation de la paix. Ce projet, qui a débuté à la mi-2016, œuvre en faveur d'un dialogue et d'une réconciliation associant toutes les parties, renforce la capacité du pays de mener une politique de paix et encourage les femmes et les jeunes à participer au processus de paix. Il a déjà facilité la tenue de consultations entre le Gouvernement et des dirigeants provinciaux de premier plan, du premier Sommet national des femmes et d'un dialogue entre des animateurs de groupes de jeunes, des jeunes marginalisés et des acteurs gouvernementaux autour d'un programme de consolidation de la paix tourné vers l'avenir.

#### **Somalie : aider l'État à étendre son autorité pour assurer le relèvement au niveau local**

67. En 2016, le Gouvernement fédéral somalien a continué d'agir en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays, accomplissant des progrès importants mais fragiles. Pour pérenniser ces progrès, il devra montrer qu'il est capable d'obtenir des résultats rapides et tangibles pour la population somalienne.

68. Dans ce contexte, les investissements du Fonds visent avant tout à renforcer la capacité du Gouvernement fédéral de mener à bien des programmes dans le cadre du Pacte pour la Somalie, en particulier dans des domaines essentiels jugés trop risqués

par les autres donateurs. L'investissement de 2 millions de dollars approuvé en mai 2016 et destiné à améliorer l'accès aux services de base dans les zones récemment libérées des Chabab est le premier à être entièrement administré par les systèmes nationaux somaliens, ce qui constitue un moyen important d'évaluer leur efficacité et d'encourager les autres donateurs à leur accorder leur confiance. La Somalie administre également un investissement de 13 millions de dollars, approuvé en juin 2016, qui lance la nouvelle méthode de travail de l'ONU dans le domaine de l'appui aux états fédéraux émergents et aux solutions durables pour les rapatriés somaliens toujours plus nombreux en provenance de pays tels que le Kenya et le Yémen. Dans le cadre de cet investissement du Fonds, qui met en évidence la nouvelle méthode de gestion axée sur les résultats, 8 millions de dollars sont destinés à une première phase d'exécution tandis que les montants restants seront versés en fonction des résultats atteints.

69. Ces initiatives viennent compléter d'anciens investissements réalisés grâce au Fonds et destinés à consolider l'état de droit, à améliorer l'analyse des risques et à autonomiser les femmes, notamment en élaborant la première politique nationale somalienne en faveur de l'égalité des sexes. En outre, le Fonds a appuyé un projet novateur à haut risque visant à comprendre pourquoi certains Somaliens rejoignent les Chabab et comment réduire les risques de radicalisation des détenus.

### **Sri Lanka : un moment propice pour instaurer une paix durable**

70. En 2016, le Sri Lanka a continué d'honorer l'engagement qu'il avait pris en faveur de la consolidation de la paix après la transition politique de janvier 2015. Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à appliquer un vaste programme de consolidation de la paix, notamment la mise en place d'un bureau des personnes disparues, l'adoption d'une loi sur le droit à l'information et la mise en route de consultations nationales sur les mécanismes de réconciliation.

71. Le Gouvernement s'est porté coauteur de la résolution 30/1, adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 1er octobre 2015 et intitulée « Favoriser la réconciliation et l'établissement des responsabilités et promouvoir les droits de l'homme à Sri Lanka »<sup>1</sup>, et s'est déclaré résolu à adopter une démarche globale en ce qui concerne la justice transitionnelle et la réconciliation. Cette résolution est à la base du Plan des priorités de consolidation de la paix, élaboré en 2016 avec l'appui du Département des affaires politiques du Secrétariat et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Ce plan, unique dans le portefeuille du Fonds car conçu comme une vaste stratégie gouvernementale dans laquelle le Fonds n'est qu'un donateur parmi tant d'autres, énonce plusieurs grandes priorités en matière de consolidation de la paix, telles que la bonne gouvernance, la réinstallation et les solutions durables, la réconciliation et la justice transitionnelle. Ses besoins dépassent les 70 millions de dollars, dont 7 millions de dollars apportés grâce au Fonds. À la demande du Gouvernement, ce plan fait également office de mécanisme de coordination des donateurs; l'Union européenne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord y ont déjà contribué.

72. Cet investissement au titre du Plan des priorités s'inscrit dans le prolongement de précédents transferts visant à favoriser le retour des déplacés et le lancement

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-dixième session, Supplément n° 53 A (A/70/53/Add.1)*, chap. III.

d'un système de justice transitionnelle, grâce à l'appui fourni à des consultations nationales avec des parties prenantes clés. Dans le cadre d'un projet d'une valeur de 1,47 million de dollars, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'UNICEF ont permis à plus de 2 500 familles de regagner durablement leurs terres d'avant le conflit en garantissant l'accès des rapatriés à des éléments essentiels tels que l'hébergement, la santé et l'éducation. Cette aide au retour a amélioré la confiance de la population vis-à-vis des autorités et aucun rapatrié ne s'est à nouveau déplacé. À l'avenir, de nouvelles procédures de retour bénéficieront d'un appui et on investira dans les moyens de subsistance des rapatriés pour éviter qu'ils ne se déplacent à nouveau.

#### **Yémen : appui à la consolidation de la paix en temps de crise**

73. Depuis que la guerre a éclaté, début 2015, l'appui que le Fonds a apporté au Yémen s'est essentiellement limité à des activités spécifiques au titre du Plan des priorités de consolidation de la paix. Ainsi en 2016, on a formé 66 organisations non gouvernementales à la prise en compte des séquelles du conflit dans l'action humanitaire et les activités de relèvement rapide et de développement, tandis que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a continué de surveiller la situation des droits de l'homme.

74. En novembre 2016, un nouveau projet financé grâce au Fonds a été approuvé à l'appui des efforts de médiation de mon Envoyé spécial pour le Yémen, en vue de favoriser un règlement pacifique du conflit et un retour à une transition sous conduite yéménite associant toutes les parties. À l'avenir, le Fonds entend étudier de nouveaux moyens de renforcer la prestation de services essentiels et les capacités d'instauration de la paix.

### **IV. Résultats des projets menés en 2016**

75. L'évaluation des résultats de 2016 s'est fondée sur un examen de tous les projets en cours d'exécution depuis plus de trois mois, qui sont au nombre de 102 (voir tableau 2). Les données ont été recueillies dans le cadre d'un processus consultatif qui s'est appuyé sur les rapports périodiques des responsables de l'exécution des projets, les rapports des comités directeurs mixtes, les rapports d'évaluation et les comptes rendus de mission, ainsi que sur les informations communiquées par le personnel du Fonds et les partenaires des Nations Unies. Les projets dont on a estimé qu'ils n'étaient pas bien partis pour atteindre les résultats escomptés ont reçu la note 1; ceux qui étaient sur la bonne voie ont reçu la note 2; tandis que ceux qui étaient sur la bonne voie et qui ont montré qu'ils contribuaient à la consolidation de la paix – condition nettement plus difficile à remplir – ont reçu la note 3.

Tableau 2  
**Résultats d'ensemble du Fonds pour la consolidation de la paix (2013-2016) :**  
**analyse des tendances**

<i>Domaine prioritaire</i>	<i>Nombre total de projets</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés et dont des éléments supplémentaires prouvent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix</i>
<b>Domaine prioritaire 1</b>			
1.1 Réforme du secteur de la sécurité	9	88,8	22,2
1.2 État de droit	12	91,6	25,0
1.3 Désarmement, démobilisation et réintégration	2	100	0
1.4 Dialogue politique	12	91,6	41,6
<b>Total 2016</b>	<b>35</b>	<b>90,9</b>	<b>30,3</b>
<b>Total 2015</b>	<b>39</b>	<b>82,1</b>	<b>23,1</b>
État de référence 2013	21	85,7	38,1
<b>Domaine prioritaire 2</b>			
2.1 Réconciliation	21	100	42,9
2.2 Gouvernance démocratique	8	87,5	62,5
2.3 Prévention et gestion des conflits	12	83,2	41,8
<b>Total 2016</b>	<b>41</b>	<b>92,6</b>	<b>46,3</b>
<b>Total 2015</b>	<b>39</b>	<b>74,4</b>	<b>30,8</b>
État de référence 2013	28	82,1	32,1
<b>Domaine prioritaire 3</b>			
3.1 Emploi	2	100	0
3.2 Accès équitable aux services sociaux	4	75	25
<b>Total 2016</b>	<b>6</b>	<b>83,3</b>	<b>16,7</b>
<b>Total 2015</b>	<b>9</b>	<b>88,9</b>	<b>0</b>
État de référence 2013	10	70	40
<b>Domaine prioritaire 4</b>			
4.1 Capacités de l'État	3	100	0
4.2 Extension de l'autorité de l'État	4	50	0
4.3 Gestion des ressources consacrées à la consolidation de la paix	15	86,6	13,3
<b>Total 2016</b>	<b>22</b>	<b>85</b>	<b>10</b>
<b>Total 2015</b>	<b>22</b>	<b>90,9</b>	<b>36,4</b>

<i>Domaine prioritaire</i>	<i>Nombre total de projets</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés et dont des éléments supplémentaires prouvent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix</i>
État de référence 2013	9	66,6	33,3
<b>Total global pour 2016</b>	<b>102</b>	<b>90</b>	<b>32</b>

*Note* : Résultats établis sur la base d'évaluations de projets, de rapports périodiques et d'évaluations nationales indépendantes du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, décembre 2016.

76. Fin 2016, 90 % des projets du Fonds (contre 78,6 % en 2014 et 81,7 % en 2015) étaient en bonne voie de réalisation des résultats escomptés, soit la troisième année consécutive où des améliorations ont été constatées. De plus, le pourcentage de projets dont des éléments supplémentaires prouvent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix a connu une augmentation encore plus sensible, passant de 26,6 % en 2015 à 32 % en 2016. La plus grande maturité du portefeuille par rapport aux années précédentes a joué un rôle déterminant dans ce résultat. Les investissements dans des programmes pluriannuels en Guinée, au Kirghizistan et au Libéria, ainsi qu'un ensemble de projets au Mali ont pris fin en 2016, ce qui montre que les contributions à la consolidation de la paix tendent à apparaître plus clairement vers la fin du cycle d'exécution, une fois que les interventions ont pu produire leur effet sur les mentalités et les comportements institutionnels et individuels. Par ailleurs, ce résultat est également dû au fait que le Fonds a établi des directives destinées à améliorer les cadres axés sur les résultats et que le nombre d'évaluations des investissements a quadruplé, ce qui a permis de surveiller les programmes et d'en tirer des enseignements sur la base de données factuelles plus rigoureuses.

## V. Surveillance et gestion du Fonds pour la consolidation de la paix

### A. Groupe consultatif

77. Le mandat du quatrième Groupe consultatif a été prolongé jusqu'à décembre 2017, afin d'assurer la continuité du soutien qu'il apporte au Bureau d'appui à la consolidation de la paix dans l'application des résolutions adoptées tant par l'Assemblée générale que par le Conseil de sécurité concernant l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies et dans le contexte des efforts en cours visant à réalimenter le Fonds.

78. Dans une lettre qu'il a adressée à mon prédécesseur en février 2016, le Groupe consultatif s'est déclaré préoccupé par la situation financière du Fonds. Si la conférence d'annonce de contributions de septembre visait à remédier au problème du financement, le Groupe et moi entendons œuvrer ensemble en 2017 à

l'identification des mesures supplémentaires susceptibles de garantir un financement suffisant et prévisible.

79. Lors des deux réunions qu'il a tenues en 2016, le Groupe consultatif a communiqué au Fonds des avis sur l'impact de la mise en œuvre de la pérennisation de la paix et sur son prochain plan d'activité et s'est penché sur les options susceptibles de mieux assurer le financement de la consolidation de la paix. Conformément à leur mandat, les membres du Groupe ont effectué des missions d'observation et d'évaluation au Guatemala, au Kirghizistan, au Mali, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Tunisie (pour la Libye). Le Groupe s'est félicité des progrès importants accomplis par le Fonds en matière d'efficacité et de transparence et a souligné qu'il importait d'inscrire la communication stratégique dans le prochain plan d'activité en vue d'assurer une meilleure communication des résultats.

## **B. Budget et personnel**

80. Le budget consacré à la gestion du Fonds est financé par un prélèvement de 3 % sur les contributions des donateurs, qui s'élevaient à 53,5 millions de dollars en 2016, générant environ 1,6 million de dollars de frais généraux supplémentaires. Les dépenses prévues pour 2016 s'élevaient à 2 681 196 dollars, soit environ 8,6 % de plus qu'en 2015, les dépenses directes et autres frais de personnel, pour 12 postes correspondant à des engagements de durée déterminée et à des emplois de temporaire, représentant le plus gros poste (70 %) devant les dépenses et autres frais opérationnels (13 %), les frais de déplacement du personnel et du Groupe consultatif (10 %) et les dépenses d'appui au programme (7 %). Le Fonds a continué d'optimiser les ressources disponibles grâce à des mesures de réduction des coûts, telles que le fait de voyager en classe économique et le recours à du personnel détaché du HCR et de partenaires donateurs tels que l'Australie, le Japon et la Suisse. En outre, il a mis ses partenariats avec Interpeace et PeaceNexus au service de l'appui aux programmes dans six pays.

## **C. Amélioration du suivi et de l'évaluation**

81. Les résultats des investissements consentis depuis 2014 par le Fonds sont apparus clairement en 2016, le suivi et l'évaluation de ses initiatives ayant enregistré une nette amélioration sur les plans qualitatif et quantitatif.

82. Le suivi rigoureux des résultats est la pierre angulaire de la stratégie renforcée du Fonds. Des enquêtes d'opinion ont été organisées auprès des communautés cibles et de groupes témoins en Côte d'Ivoire, au Kirghizistan, au Libéria, au Niger et en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour évaluer les résultats obtenus. Des programmes d'évaluation reposant sur les collectivités ont été lancés en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ce qui renforce la transparence et la responsabilisation du Fonds et des partenaires gouvernementaux vis-à-vis des citoyens. Partout, le Fonds adopte une démarche différente, qui consiste, par exemple, à s'appuyer sur les instituts nationaux de statistique, les organisations non gouvernementales ou les entreprises commerciales. Les avantages comparatifs de ces variantes seront étudiés tout au long de l'année 2017.

83. La toute première étude d'évaluabilité du Fonds, qui consiste à analyser la conception des projets et la solidité des cadres de suivi, a été menée en Papouasie-

Nouvelle-Guinée en avril 2016 et a permis de corriger le programme à un stade précoce et de mieux l'évaluer en fin de parcours. En 2016, des évaluations finales ont été demandés pour 23 projets ou programmes, soit presque cinq fois plus qu'en 2015.

84. En 2016, le personnel du Fonds a effectué 31 missions d'appui technique, soit six fois plus qu'en 2015, en vue de contribuer à l'élaboration stratégique, à la conception et à l'exécution de programmes au Burkina Faso, au Cameroun, en Colombie, en Côte d'Ivoire, au Guatemala, en Guinée-Bissau, aux Îles Salomon, au Kirghizistan, au Libéria, en Libye, au Mali, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République centrafricaine, en Somalie, à Sri Lanka, au Tadjikistan et au Tchad. Les partenaires du Fonds, la fondation PeaceNexus et Interpeace ont apporté leur concours aux missions réalisées au Burkina Faso, en Guinée-Bissau, au Niger, en République centrafricaine et au Soudan du Sud.

## V. Conclusion

85. La réalisation du programme de pérennisation de la paix exige des efforts accrus, non seulement de la part du Fonds, qui doit s'employer à tirer le meilleur parti de ses ressources, mais aussi de la part des États Membres, qui doivent joindre à leur appui politique sans équivoque pour le Fonds un financement durable et suffisant. Au moment où il s'apprête à entamer une nouvelle décennie d'action en appui aux pays qui cherchent à pérenniser la paix, le Fonds entend s'engager, dans le cadre de son nouveau plan d'activité, à renforcer ses pratiques de gestion et à se concentrer davantage sur les besoins généralement peu ou pas satisfaits par des donateurs moins tolérants au risque. Sa capacité de répondre à la demande dépendra de son aptitude à mobiliser suffisamment de ressources. Pour ce faire, il devra absolument renforcer ses connaissances sur la pérennisation de la paix, qu'il acquiert grâce à ses activités de suivi et d'évaluation, et faire de la communication stratégique une priorité, afin de favoriser la transparence et le dialogue sur les meilleurs moyens d'aider les pays en crise.

---